

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 66 (1994)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Lire - voir - entendre

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR UN HABITAT DE QUALITÉ

## Pourquoi faire un concours ?

- Dans le but de mettre en concurrence des idées, de pouvoir comparer plusieurs projets plutôt qu'en accepter un seul ;
- lorsqu'on envisage une nouvelle construction ou une transformation pour en trouver la solution optimale et le mandataire compétent ;
- lorsqu'on a un intérêt à des rapports qualité-économie.

## Dans quel domaine peut-on envisager un concours ?

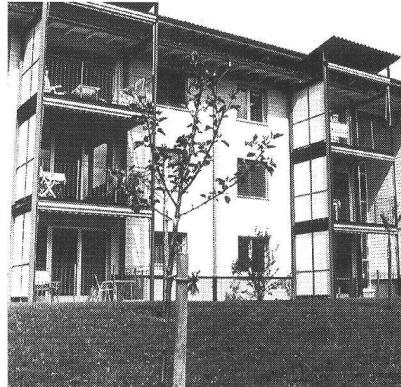
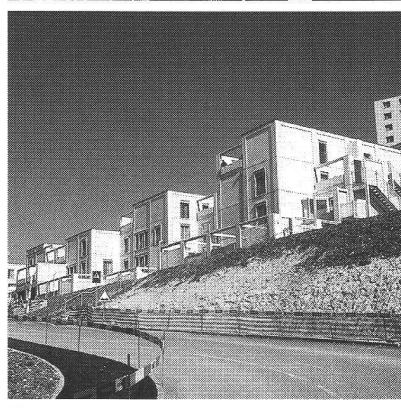
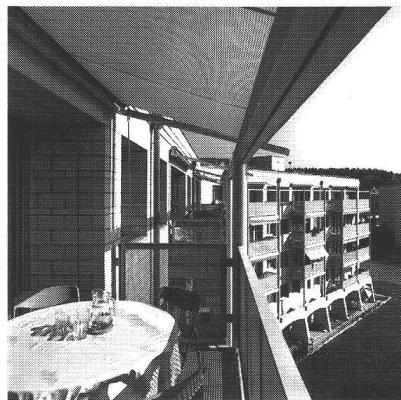
- L'approche par concours est applicable à tous les domaines de construction et d'aménagement d'espaces ;
- la réalisation des immeubles et des ensembles de logements ainsi que des maisons d'accueil ou homes bénéficiant hautement de cette approche.

## Coûts et délais ?

- Les frais liés au concours – somme des prix attribués, honoraires des membres du jury, cahier des charges – sont proportionnels à l'importance de l'ouvrage et varient entre 0,5 et 2% du coût de la construction ; une dépense minime face aux avantages de ce procédé ;
- il en va de même pour le délai qui n'est que légèrement plus long que dans le cas d'une commande directe à l'architecte ou l'ingénieur.

## Le jury de concours ?

- Architectes ou ingénieurs, professionnels qualifiés, ainsi que représentants du maître de l'ouvrage, forment un jury apte à choisir le projet répondant le mieux aux données de base et aux problèmes posés ;
- de cette manière, le maître de l'ouvrage est accompagné, conseillé et soutenu par ces spécialistes tout au long de sa démarche.



## ... en conclusion

Au sens premier, le concours d'architecture ou d'ingénierie, tel qu'il est défini par les règlements de la SIA, est une démarche qui se déroulera dans des conditions d'efficacité, de rigueur et d'impartialité, qui permettra de façon professionnelle d'obtenir le meilleur projet et qui garantira la réussite et l'économie de sa réalisation. Au sens large, une ouverture d'esprit et une preuve de communication. Le concours est la stimulation de notre mode de vie par la qualité de notre environnement bâti !

*Jean-Luc Thibaud  
architecte SIA  
président de la Commission  
consultative vaudoise des concours  
d'architecture SIA*

La SIA, Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, publie une nouvelle brochure d'information, «Le concours d'architecture», un vade-mecum pour le maître de l'ouvrage, sur les opportunités d'organiser un concours d'architecture et sur les modalités de son déroulement.

Cette brochure est disponible au secrétariat de la SIA, avenue Jominin 8, 1004 Lausanne, tél. 021-646 34 21

*La Grangette à Lausanne, 1991  
Architecte : Fonso Boschetti  
Photo : François Bertin*

*Esplanade Cornes-Morel à La Chaux-de-Fonds, 1994  
Architecte : Claude Schelling  
Photo : Claude Schelling*

*Triolet à Porrentruy, 1994  
Architecte : Romeo Sironi*

*La Rencontre à Genève, 1994  
Architectes : Curonici, Barthassat, Brunn, Butty, Menoud et Weber  
Photo : Jacques Saugy*